



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/11/2021

Dossier complet le :

12/11/2021

N° d'enregistrement :

2021\_5867

### 1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de dérivation des eaux d'utilisation en vue de la consommation humaine, d'instauration des périmètres de protection. Demande de déclaration d'utilité publique de l'ouvrage 00673X0087 à 1 225 m3/j sur la Commune d'AUBENTON (02) - Hameau de BUIREFONTAINE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION D'AUBENTON

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MONSIEUR FEUILLET PATRICK PRESIDENT DU SYNDICAT

RCS / SIRET

2 5 0 2 0 2 1 0 8 0 0 0 1 6

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17°b	Prélèvement pour l'alimentation en eau potable de maximum 372000 m3/an (1225 m3/j en pointe) au sein de l'aquifère des calcaires du Bathonien

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le champ captant d'AUBENTON est composé d'un unique puits, désigné sous l'indice BRGM : BSSOOOZLNQ (00673X0087).

Le prélèvement était de 301 562 m3 en 2019 pour un volume consommé de 215 788 m3.

Une procédure de DUP a été lancée en 1997 pour la détermination des Périmètres de Protection du captage. Elle a été approuvée par arrêté préfectoral le 5 mars 2014.

Un propriétaire de plusieurs parcelles du Périmètre de Protection Rapprochée (35 ha/70) et des exploitants agricoles ont porté l'affaire en justice. Cette procédure a été déboutée par le Tribunal Administratif, car l'Hydrogéologue Agréé en charge du dossier n'était plus en fonction lors de la procédure de DUP en 2014, le volume annuel prélevé ne pouvait pas excéder 400 000 m3.

Le 12 novembre 2018, une délibération du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Région d'AUBENTON a été prise pour relancer la procédure DUP relative à la mise en place des Périmètres de Protection du captage AEP d'AUBENTON.

L'aquifère capté est les calcaires du Bathonien, son régime est semi-captif dans le secteur sous les alluvions du TON. Aucun travaux n'est à réaliser.

## 4.2 Objectifs du projet

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Région d'AUBENTON regroupe actuellement 12 communes (ANY-MARTIN-RIEUX, AUBENTON, AUGÉ, BEAUME, BESMONT, BOSSUS-LES-RUMIGY, LEUZE, LOGNY-LES-AUBENTON, MARTIGNY, MONT-SAINT-JEAN, TARZY et WATIGNY), pour un nombre total d'habitants de 4 156 habitants.

Ce captage est en exploitation depuis 1959.

L'exploitation de ce captage a été autorisée par DUP le 23/11/2013. Suite à un recours au tribunal administratif, l'intégralité de la procédure (code de la Santé et code de l'Environnement) a été annulée.

L'objectif est de relancer l'intégralité de la procédure afin que ce champ captant bénéficie d'une DUP pour son exploitation et sa protection.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux ne sera engagé.

Ce captage est déjà en exploitation depuis 1959 soit plus de 60 ans.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en exploitation de ce champ captant consiste en un prélèvement au sein de la nappe des calcaires du Bathonien de 100 m<sup>3</sup>/h ou 1225 m<sup>3</sup>/j en pointe. Le volume journalier moyen prélevé est de 865 m<sup>3</sup>/j, le pompage est donc effectif environ 9 heures par jour.

La nappe des calcaires du Bathonien est en continuité hydraulique avec la nappe alluviale du Ton. Le niveau statique de la nappe est observé à 2.03 m de profondeur / tête de puits le 30/06/2020 (+ 168 m NGF).

Ce captage est déjà en exploitation depuis 1959 soit plus de 60 ans. Il s'agit d'une régularisation de la situation actuelle.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation de loi sur l'eau (IOTA); déclaration d'utilité publique (DUP)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume horaire (m3/h)	100 m3/h
Volume journalier (m3/j)	1225 m3/j
Volume annuel maximum (m3/an)	372 000 m3/an

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelle ZO 0011 Près des Etroits -  
Hameau de Buirefontaine 02500  
AUBENTON

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 4° 1 1' 1 9 "E Lat. 4 9° 5 0' 3 9 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On se situe en bordure immédiate de la ZNIEFF de type 1 : 02THI109 - Bocage de Landouzy et Besmont. Aucune ZNIEFF de type II. Le puits est en exploitation depuis 1959, soit plus de 60 ans. Aucune évolution du prélèvement par rapport à la situation actuelle n'est prévue. Il s'agit d'une parcelle enherbée en ray-gras, qui est régulièrement fauchée (parcelle du périmètre de protection immédiate).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est pentue (7 %). Le captage se situe juste en bordure de la Vallée du Ton. Pas de délimitation de zone humide existante. On se situe à plus de 30 m de la rivière "Le Ton". Ce captage étant en exploitation depuis 1960, l'impact sur la zone humide éventuelle est déjà établi. La faune et la flore s'y sont déjà adaptées depuis longtemps. Un équilibre est en place.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit du périmètre de protection immédiate de ce champ captant AEP. Champ captant d'AUBENTON (00673X0087).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On se situe en dehors de toute zone Natura 2000, la plus proche ZPS se situe à 5.7 km (FR2212004) et la plus proche ZSC à 8.0 km (FR2200386)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de ce champ captant engendre un prélèvement d'eaux souterraines dans la nappe des calcaires du Bathonien depuis plus de 60 ans, puisque la mise en service de cet ouvrage date de 1959. Le prélèvement demandé est en baisse vis-à-vis de la DUP de 2014, puisqu'on passe d'un prélèvement de 400 000 m <sup>3</sup> /an à 372 000 m <sup>3</sup> /an. Il n'y aura aucun prélèvement complémentaire à la situation actuelle. Il s'agit juste d'une régularisation suite à l'arrêté qui a été débouté.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette exploitation n'aura pas d'impact sur la masse d'eau souterraine. ce captage est déjà en fonction. Ce prélèvement est identique depuis plus de 60 ans. La seule évolution est une baisse du prélèvement maximum autorisé au droit de cet ouvrage.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	I s'agit d'un prélèvement d'eaux souterraines dont le niveau piézométrique se situe à plus de 2 m de profondeur par rapport au sol. Les essais de pompage ont montré qu'on avait aucune incidence sur les eaux superficielles. Ce prélèvement existe depuis plus de 60 ans. Les équilibres hydrogéologiques ont eu le temps de s'opérer. Il n'y aura aucune incidence sur la biodiversité existante, qui s'y est déjà adaptée depuis 60 ans.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de zones Natura 2000 à moins de 5.7 km. pas d'impact sur la biodiversité existante localement, ni sur les eaux superficielles. Exploitation existante depuis 60 ans. pas de variation de débit ou de volume prélevés. Donc pas d'impact sur les zones Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Exploitation pour l'alimentation en eau potable. Contrôle de la qualité de l'eau des eaux prélevées, effectué par l'ARS une fois par an (DUP)
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mise en place des périmètres de protection d'un champ captant AEP. Respect des bonnes pratiques agricoles.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le Syndicat a décidé de baisser son volume annuel d'autorisation de 400 000 m<sup>3</sup>/an à 372 000 m<sup>3</sup>/an (recherche de fuites, baisse de consommation, mise en place de compteur de sectorisation).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Région d'AUBENTON regroupe actuellement 12 communes (ANY-MARTIN-RIEUX, AUBENTON, AUGÉ, BEAUME, BESMONT, BOSSUS-LES-RUMIGY, LEUZE, LOGNY-LES-AUBENTON, MARTIGNY, MONT-SAINT-JEAN, TARZY et WATIGNY), pour un nombre total d'habitants de 4 156 habitants.

Ce captage est en exploitation depuis 1959. L'exploitation de ce captage a été autorisée par DUP le 23/11/2013. Suite à un recours au tribunal administratif, l'intégralité de la procédure (code de la Santé et code de l'Environnement) a été annulée. Ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale, puisque : aucun travaux n'est prévu, ce captage AEP est exploité depuis 1959, soit 60 ans, les volumes demandés ont évolués à la baisse, il n'y a pas d'impact sur les eaux superficielles sur la biodiversité,

En 2014 le DUP avait été accordée sans difficulté.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 12/11/2021